REGLEMENT Saut'Trail du 1 novembre 2026 à VERBERIE.

MANIFESTATION QUI SE DEROULE ENTIEREMENT EN EXTERIEUR

ORGANISATION ATHLETIC SAUTRIAUT VERBERIE et MUNICIPALITE DE VERBERIE

Tous coureur ayant validé son inscription déclare avoir pris connaissance sur le site F.F.A.la règlementation des courses hors stade à consulter www.athle.fr

EPREUVES

les inscrits ne devront, en aucun cas, emprunter la partie gauche de la chaussée.

parcours empruntant des sentiers, de la route et des chemins chaque course se déroule en une seule étape ,à allure libre et donnent lieu à un classement(pas de chronomètre pour la marche).

INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

inscription obligatoire en ligne pour vous inscrire, fournir les pièces requises

Une copie de votre licence athlétisme ou le parcours de prévention santé à créer sur pps.athle.fr (une autorisation parentale si mineur)et payer en ligne (www.adeorun.com)

Nous rappelons que les mineurs restent sous l'entière responsabilité des parents ou de leurs représentants et doivent fournir une autorisation parentale lors des inscriptions.

seul un dossier d'inscription complet permettra la récupération du dossard

L'organisateur peut refusé une inscription si un doute subsiste.

les âges pour les épreuves sont: à partir de 18 ans pour les 21 km à partir de 16 ans pour les 10 km & à partir de 14 ans pour les 5 km

VERBERIE 1 NOVEMBRE 2026 DEPARTS stade municipal Francis Pagnier rue des moulins 60410 VERBERIE

TARIF avant le 27/10: 21 Km 20€ 10 Km 11€ 5 Km 8€

après le 27/10/2026 : 21 Km 25€ 10 Km 14€ 5 Km 10€

RETRAIT DES DOSSARDS

le 1 novembre à partir de 8h00

stade municipal rue des moulins 60410 VERBERIE

DEPARTS

le 1/11/2026 stade municipal rue des moulins à VERBERIE 60410

21 Km à 9H45(400 m D+) 10 Km à 10H00 (240 m D+)

5 Km à 10H15

RAVITAILLEMENTS

Vous devez être en autosuffisance complète (gourdes, sucre etc.).

BALISAGES

Le fléchage du circuit est matérialisé par des panneaux , par du traçage au sol ou de la rubalise retirés le lendemain de l'épreuve. Tout est fait pour que le coureur soit guidé.

BARRIERES HORAIRES

Tout coureur n'étant pas à 12h20 au alentour du 17km sera automatiquement dévié vers l'arrivée ou plus tôt selon circonstance parcours météo ou autres.

RESULTATS UNIQUEMENT PAR INTERNET courir02.fr

CLASSEMENTS ET PODIUMS

les classements individuels sont effectués selon les catégories de la F.F.A.

les 3 premiers par catégories homme & femme des courses 10 & 21 km (pas de cumul)

Les 3 premiers au scratch hommes & femmes pour la course des 5 kms

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses.

NOTES IMPORTANTES POUR LES PARTICIPANTS

-les coureurs doivent être capable de se localiser et d'informer l'organisateur en cas d'accident

-Il est formellement interdit de prendre part à la course sans dossard.

-Le ravitaillement sauvage et toute aide matérielle extérieure sont formellement interdits

-Les dossards doivent être visibles de face durant tout le parcours et lors du passage sur la ligne d'arrivée.

-Concernant les portions de routes veuillez respecter le code de la route,

soyez prudent. Courir sur le trottoir du côté droit.

-Respecter les bénévoles, sans eux, il n'y a pas de courses possibles

-Respecter la nature et l'environnement : ne jeter pas de détritus

-Respecter la faune et la flore, le milieu dans lequel vous évoluez est fragile, prenez en soin.

- Vous êtes dans un espace Natura 2000 soumis à autorisation,

les parcours sont accessibles exclusivement pendant l'événement (site NATURA 2000, propriétés communales, privées, etc.) absence de spectateurs au sein des sentiers de la ZSC soyez responsables.

-Respecter le balisage, seul garant de votre bonne orientation.

-Faites preuve de respect envers les autres concurrents et envers vous-même ;votre principal adversaire c'est vous.

-Venez en aide à un concurrent en situation dangereuse.

-Soyez solidaires, n'hésitez pas à encouragez les autres.

-Offrez vos sourires à la population locale, elle est là pour vous soutenir.

-Les organisateurs mettent en place sur l'ensemble du parcours un dispositif « sécurité » et assistance composée de secouristes et médecin. Les frais (hospitaliers, radios, pharmaceutiques....) ne sont pas pris en charge par l'organisation.

-Le personnel médical et les secouristes peuvent arrêter un concurrent dans le cas où ils jugent que celui-ci n'est pas en mesure de poursuivre sans risque pour sa santé ou sa vie, en lui enlevant son dossard et sa puce.

-pas d'écouteur ou autres dans les oreilles pour entendre consignes des signaleurs

-pas d'accompagnement avec un animal lors des épreuves chronométrées

MOTIFS DE DISQUALIFICATION

-Ne pas porter le dossard à l'avant dans son intégralité.

-Se faire suivre par un VTT ou par un coureur à pied non inscrit à la course ou avec un animal.

-Jeter au sol papiers, bouteilles vides, barres ou gels énergétiques.

-Non respect du parcours et du code de la route.

-Non respect des bénévoles ,du public, des officiels et des organisateurs.

-Transfert de son dossard et sa puce à un autre coureur.

-Non assistance à une personne en difficulté.

DU FAIT DE SON ENGAGEMENT

Tout concurrent inscrit à la Saut'Trail, recevra par e-mail des informations concernant la course de VERBERIE et la course Sur les chemins de l'Impératrice organisée par l'OSARC.

Le concurrent reconnait avoir pris connaissance et accepté le présent règlement sans réserve et donne à l' organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou image le représentant.

A tout moment, l'organisation se réserve le droit de modifier les parcours ou horaires si les conditions peuvent nuire à la sécurité de l'évènement. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tous motifs qui mettraient la vie du coureur en danger ou en tous cas de force majeure. En cas d'annulation de l'épreuve pour force majeur, aucun droit d'inscription ou autres frais ne peuvent être remboursés.